




Val'hor
Les professionnels du végétal

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2017-2018



SOMMAIRE

Faits et événements marquants	4	Principaux partenaires	58
Programme d'actions	12	Membres de VAL'HOR	59
Fonctionnement	52		



Les professionnels du végétal

l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

* L'INTERPROFESSION VAL'HOR

3 COLLÈGES

PRODUCTION, COMMERCIALISATION,
PAYSAGE

10 FÉDÉRATIONS
PROFESSIONNELLES MEMBRES

160 PROFESSIONNELS
BÉNÉVOLES

* LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL D'ORNEMENT ARBRES, PLANTES, FLEURS

53 000 ENTREPRISES

170 000 EMPLOIS

14 MILLIARDS D'EUROS DE CA



ÉDITO DU PRÉSIDENT

“ Puisse chaque Français avoir envie de végétal. ”

Les activités au cours de cette année 2017-2018 ont été nombreuses, variées et pertinentes pour la pérennité et le développement des entreprises de la filière. Avec les 10 fédérations professionnelles membres de l'Interprofession, nous avons piloté les actions engagées et préparé l'avenir : révision de la gouvernance, écriture du plan de filière à 5 ans, signature du nouvel accord interprofessionnel triennal.

Ce travail pour penser à demain est essentiel et nous recentre sur nos marchés, nos clients. Les professionnels de la filière du végétal, qu'ils soient producteurs, commerçants, distributeurs, entrepreneurs du paysage ou paysagistes concepteurs, ont besoin de moyens et de messages collectifs destinés à leurs cibles.

Je tiens à remercier Benoît Ganem, à qui je succède depuis le 1^{er} février 2018. En véritable manager, il a fédéré les membres de l'Interprofession autour d'une vision partagée : « Le végétal est essentiel à la vie ».

Nous assurons la promotion du végétal auprès du grand public, des collectivités, des entreprises et des prescripteurs, en s'appuyant sur les bienfaits du végétal et en privilégiant l'expérience de la terre. Nous continuons les études pour la filière, et mettons en avant régulièrement certaines données dans des infographies à destination des professionnels. Nous accompagnons les entreprises dans leurs démarches éco-responsables, locales et de qualité, dont les bonnes pratiques sont de plus en plus reprises dans la presse. Nous valorisons la connaissance botanique dans les formations et le savoir-faire des professionnels du végétal. Nous soutenons l'innovation et participons à expliquer ou à faire évoluer la réglementation pour le compte de tous les professionnels du végétal.

Nous pouvons être fiers de constituer une filière qui fait œuvre utile, puisque les professionnels du végétal apportent de la fraîcheur, du bien-être, de la tranquillité et de l'harmonie. Puisse chaque Français avoir envie de végétal, sous toutes ses formes, pour aider aux affaires de chacune de nos entreprises.

Mikaël Mercier - Pépiniériste, Président de VAL'HOR

FAITS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

VAL'HOR présente à H'Expo, Strasbourg.



Présentation officielle des premiers résultats de l'outil de valorisation des infrastructures vertes « Toolkit » à Niort.



Plante Bleue : 200 entreprises certifiées.



Guide AMF - VAL'HOR
Commande publique au
Congrès des maires.



SEPTEMBRE 2017

OCTOBRE 2017

OCTOBRE 2017

OCTOBRE 2017

OCTOBRE 2017

OCTOBRE 2017

NOVEMBRE 2017

NOVEMBRE 2017



Flours de France :
1 000 entreprises engagées.



Un arbre pour le climat planté
au Conseil économique, social
et environnemental.



Finale de la Coupe de France
des Fleuristes à Folie'Flore,
Mulhouse.



Interventions aux Assises
nationales des villes et villages
fleuris, Troyes.

FAITS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Publication du plan de filière
« Le végétal est essentiel
à la vie ».



Village Fleurs de France
au Salon Paysalia à Lyon.



50 000 fans pour Mission :
Végétal sur Facebook.



Lancement de la 6^{ème} édition
des Victoires du Paysage.



DÉCEMBRE 2017

DÉCEMBRE 2017

JANVIER 2018

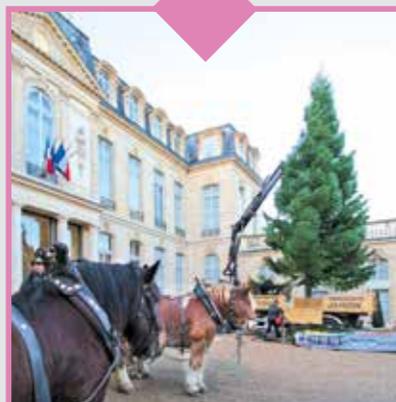
FÉVRIER 2018

DÉCEMBRE 2017

DÉCEMBRE 2017

DÉCEMBRE 2017

JANVIER 2018



Installation d'un sapin de Noël
français issu d'une pépinière
Plante Bleue à l'Élysée.



Finale nationale du Concours
de reconnaissance des végé-
taux au Salon Paysalia.



Pavillon France au Salon IPM
Essen (Allemagne).



Mikaël Mercier, nouveau
Président de VAL'HOR.

FAITS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Finale nationale de l'Oscar des Jeunes Fleuristes au Salon de l'Agriculture.



68 espèces recensées dans le Code de conduite des Plantes Exotiques Envahissantes.



Fête des Grands-mères : Campagne digitale et jeux-concours Parole de Fleurs dans la presse quotidienne régionale.



20 ans de la Semaine du jardinage pour les écoles dans toute la France.



FÉVRIER 2018

MARS 2018

MARS 2018

MARS 2018

FÉVRIER 2018

FÉVRIER 2018

MARS 2018

MARS 2018



Lancement de LOCAVERT au Salon de l'Agriculture.



Signature de l'Accord Interprofessionnel 2018-2021.



Prix VAL'HOR de la Diversité Végétale 2017 remis, dans le cadre du 58^{ème} palmarès du CNVVF, aux communes de Chartres de Bretagne et de Fraïsse-sur-Agoût.



Campagne digitale de printemps.

FAITS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Partenariat avec le ministère de la Culture pour les Rendez-vous aux jardins.



Déjeuner - débat Green cities / Cité Verte à Jardins, jardin.



Convention VAL'HOR - DGER pour le Concours de reconnaissance des végétaux.



Jury technique des Victoires du Paysage 2018.



JUIN 2018

JUIN 2018

JUIN 2018

JUIN 2018

MAI 2018

JUIN 2018

JUIN 2018

JUIN 2018



Prix Cité Verte à Jardins, jardin.



Soirée filière à Jardins, jardin.



2^{ème} édition de la Semaine des fleurs pour les abeilles.



VAL'HOR présente aux Assises nationales de la biodiversité, Valenciennes.



PROGRAMME D' ACTIONS



COMMUNICATION COLLECTIVE



LABELS ET OUTILS



RECHERCHE ET INNOVATION



VALORISATION DES MÉTIERS ET DES SAVOIR-FAIRE



RÉALISATION ET DIFFUSION D'ÉTUDES



SYNERGIE ENTRE LES PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL



DÉFENSE DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE

COMMUNICATION COLLECTIVE

Développer la consommation par le recours à des actions publicitaires et de promotion.

MISSION : VÉGÉTAL

Donner envie de vivre avec des végétaux toute l'année.

« Mission : Végétal » enthousiasme un large public et donne envie de s'entourer d'arbres, de plantes, de fleurs toute l'année, telle est la conclusion du post-test quantitatif réalisé par IPSOS fin 2017 auprès d'un échantillon représentatif de 500 personnes âgées de 25 à 49 ans. Un beau résultat pour un programme qui met en scène les professionnels du végétal s'adressant aux particuliers : producteurs, fleuristes, jardinerie, jardiniers paysagistes.

Au total, depuis 2016, 98 épisodes inédits ont été tournés et diffusés. La variété des situations, des lieux et des végétaux est appréciée des téléspectateurs et des internautes.

Sur M6, Téva et W9, « Mission : Végétal » est diffusé tous les week-ends. Tous les lundis, le site Internet missionvegetal.fr est mis à jour avec le nouvel inédit, les étapes de la réalisation et les noms des végétaux utilisés. Des informations qui sont reprises sur les réseaux sociaux sous forme de « avant-après », d'astuces ou de jeux. Sur Facebook, la communauté s'est agrandie et dépasse les 60 000 fans. Un épisode exceptionnel a été tourné dans le cadre de l'événement « Rendez-vous aux jardins », organisé par le ministère de la Culture. Une bonne occasion de faire le lien entre les végétaux des parcs et ceux que l'on peut voir grandir chez soi toute l'année !

« Mission : Végétal est une action d'importance pour VAL'HOR, elle réunit tous les métiers qui gagnent en notoriété. »

Mikaël Mercier - Président de VAL'HOR



* SAISONS 4 ET 5
DE SEPTEMBRE 2017 À DÉBUT
JUILLET 2018
26 ÉPISODES
INÉDITS DIFFUSÉS
244 DIFFUSIONS
SUR M6, TEVA ET W9
131 MILLIONS
DE CONTACTS TV (25-49 ANS)
61 000 FANS
SUR FACEBOOK



Épisode n°95, Rendez-vous aux jardins



Épisode n°94, À table !

LE POST-TEST QUANTITATIF DRESSE UN BILAN ENTHOUSIASTE

IPSOS a réalisé en décembre 2017, le post-test bilan de « Mission : Végétal », avec un questionnaire online auprès d'un échantillon national représentatif de 500 hommes et femmes de 25-49 ans. **C'est un programme impactant**, reconnu par 1 téléspectateur sur 3. Il séduit autant les hommes que les femmes, qu'ils soient urbains ou ruraux et quel que soit leur âge.

3 téléspectateurs sur 4 apprécient « Mission : Végétal » pour ses réalisations originales qui, au-delà d'une simple décoration, apportent un vrai bénéfice d'usage. In fine, « Mission : Végétal » donne envie d'être entouré de végétaux toute l'année et valorise les professionnels du végétal.

- 82 % ont davantage envie de fleurs, de plantes ou d'arbres
- 74 % découvrent de nouvelles occasions d'avoir recours à un professionnel du végétal
- 71 % ont envie de se renseigner auprès d'un professionnel du végétal



Illustration jeu de Noël 2017



Dépliant accordéon A5



Épisode n°73, Quand ça balance encore

LA SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ÉCOLES

Découvrir le plaisir de jardiner et fêter les 20 ans de l'opération !

La Semaine du jardinage a déjà 20 ans ! L'édition anniversaire de cette belle opération pédagogique coorganisée par le GNIS, la FNMJ et VAL'HOR a été parrainée par le ministère de la Transition écologique et solidaire. En 20 ans, la Semaine du jardinage pour les écoles a accueilli gratuitement 42 170 classes maternelles et élémentaires dans les 400 jardinerie qui par-

ticipent chaque année à l'opération. Grâce à l'implication des professionnels de la distribution jardin qui transmettent avec plaisir leur passion, plus d'un million d'enfants de 4 à 10 ans ont été initiés au jardinage et de très nombreux enseignants ont prolongé cette activité en classe en bâtissant un projet de jardin d'école.

CONCOURS LES MAINS DE JARDIN

Les enfants des classes participant aux ateliers pédagogiques ont contribué à la fête des 20 ans. En amont de l'opération, les élèves ont imaginé et fabriqué des mains de jardin à l'aide du tutoriel mis à leur disposition. Les créations originales ont été exposées dans les jardinerie partenaires lors de la Semaine du jardinage, du 12 au 17 mars 2018, et la semaine suivante.

En parallèle, les enseignants ont déposé les photos des



Grand prix – classes maternelles – École d'Holque



* 20^{ème} ÉDITION DE "LA SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ÉCOLES" DU 12 AU 17 MARS 2018

377 JARDINERIES PARTICIPANTES

2 245 CLASSES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES ACCUEILLIES

54 208 ÉLÈVES DÉCOUVRANT LES JOIES DU JARDINAGE



LA SEMAINE DES FLEURS POUR LES ABEILLES

Agir en faveur des pollinisateurs et des abeilles.

La deuxième édition de la Semaine des fleurs pour les abeilles s'est déroulée du vendredi 15 au dimanche 24 juin 2018. Cette opération, organisée en partenariat avec l'Observatoire Français d'Apidologie, permet de mettre en avant l'un des nombreux bénéfices qu'apporte le végétal.

Face à la diminution de la ressource alimentaire des pollinisateurs, cette semaine permet aux professionnels d'animer leurs points de vente avec une offre en plantes particulièrement mellifères et nectarifères, et donne ainsi aux consommateurs la possibilité d'agir à leur niveau en fleurissant leurs jardins, terrasses ou balcons.

700 professionnels ont participé à cette 2^{ème} édition de la Semaine des fleurs pour les abeilles et ont reçu un kit de communication pour valoriser les plantes mellifères présentes dans leur offre commerciale.

Sujet régulièrement abordé dans l'actualité, la cause de l'abeille portée par cette opération a ainsi occasionné près de 100 retombées presse, web et radio : Paris Match, Femme Actuelle, Le Parisien, La Provence, Ouest France, Europe 1, France Bleu, lefigaro.fr...



* 2^{ème} ÉDITION DE "LA SEMAINE DES FLEURS POUR LES ABEILLES" DU 15 AU 24 JUIN 2018

700 PROFESSIONNELS PARTICIPANTS



Kit de communication

« Nous voulons montrer à nos clients jardiniers que les plantes et les abeilles forment un tout. Pour les informer, nous proposons un dépliant consacré aux plantes mellifères. Nous avons aussi sensibilisé les équipes de nos magasins. »

Nicolas Barre - Expert végétal Gamm Vert Synergies

UNE ANIMATION D'IMPROVISATION À JARDINS, JARDIN

Afin de sensibiliser le grand public en amont de l'opération Semaine des fleurs pour les abeilles, des comédiens de la compagnie Paris Impro, ont interpellé les visiteurs dans les allées du salon Jardins, Jardin à Paris sur le végétal, les plantes mellifères et les abeilles !



PAROLE DE FLEURS

Promouvoir le cadeau fleur pour soi ou pour offrir.



Émission La Maison France 5 du 15 juin 2018

Il s'agit de placer des fleurs coupées dans les médias (TV, presse, radio, Internet), lors des principales fêtes calendaires et toute l'année dans la presse déco, grâce au renouvellement de partenariats efficaces.

FÊTES CALENDAIRES

■ Fêtes de fin d'année

Pour des fêtes fleuries, 11 magazines ont réalisé des jeux-concours, dont 4 sont en pleine page. À noter, 2 nouveaux partenariats avec Télé Loisirs et Marie-France.

■ Saint-Valentin

Virgin radio, RFM et 11 radios régionales ont réalisé plusieurs speaks animateurs avec un jeu pour leurs auditeurs. À la TV sur TF1, Jean-Luc Reichmann a offert des roses rouges aux candidats. Sur Internet un jeu-concours a été organisé sur femina.fr et pour la première fois sur parismatch.com.

■ Fête des Grands-mères

Jeux-concours dans 15 supports de la presse quotidienne régionale, 5 radios régionales et 2 magazines nationaux ainsi que des bouquets offerts sur le plateau des 12 Coups de Midi sur TF1 pour une couverture maximale.

■ Fête du Travail

Pour inciter à l'achat de muguet en amont du 1^{er} mai, les fleurs ont été visibles dans un support national deux semaines avant la fête, à la radio une semaine avant la fête et le jour J sur le plateau des 12 Coups de Midi sur TF1.

■ Fête des mères

Pendant tout le mois précédant la fête, 7 supports de presse, 2 sites Internet, 2 radios ont organisé des jeux-concours. Aussi, plusieurs bouquets ont été offerts par Jean-Luc Reichmann.

OBJECTIF DÉCO !

41 bouquets de fleurs différents ont été visibles tout au long de l'année dans la rubrique Changer de La Maison France 5.

DES FLEURS COUPÉES...

ET DES PLANTES EN POT !

Afin de rendre visible des plantes de saison au cours de l'année, 2 partenariats ont vu le jour avec Version Femina et Télé Loisirs.



* PARTENARIATS MÉDIAS 2017-2018

175 RETOMBÉES PRESSE

178 MILLIONS D'AUDIENCE TOTALE

7 144 FANS

SUR LA PAGE FACEBOOK : ParoledeFleursactioncollective



Jeu-concours dans le magazine Maxi pour la Fête des Grands-mères

CAMPAGNES DIGITALES DE MARS-AVRIL

Inciter à l'achat de fleurs et plantes dès le mois de mars.

VAL'HOR s'inscrit dans l'air du temps et choisit pour ses campagnes de mars-avril le digital. Afin de susciter l'intérêt du plus grand nombre, les campagnes se sont appuyées sur une action déjà existante, Mission : Végétal.



Bannière jeu-concours printemps « jardin urbain »

■ La Fête des Grands-mères

Un jeu-concours au ton décalé, destiné aux 15-39 ans, « Offrez des fleurs à votre Grand-mère en fonction de sa personnalité » a été hébergé sur missionvegetal.fr. Le jeu a été médiatisé sur MinuteBuzz par Studio Danielle, la mamie la plus cool du web, sur Deezer, la web radio n°1 auprès des jeunes et sur les réseaux sociaux de « Mission : Végétal ». En une semaine, le nombre d'impressions a dépassé les 3,6 millions avec de nombreuses interactions et commentaires positifs.

■ Le printemps

Un jeu-concours a été également conçu sur le site missionvegetal.fr avec 4 quizz différents sur les bienfaits du végétal : au jardin, au jardin urbain, sur sa terrasse, sur son balcon. Pour la médiatisation, une campagne display a été mise en place avec un relais sur les réseaux sociaux de « Mission : Végétal ». Le message « C'est le printemps, tout le monde dehors ! » a été visible auprès des plus de 35 ans avec plus de 36 millions d'impressions.

🎯 GRAND PRIX COM&MÉDIAS

Com&Médias a décerné à Guifstream et VAL'HOR le Grand Prix 2018 de la stratégie digitale pour la campagne dédiée aux Grands-mères. Un vrai succès pour un dispositif novateur.



Vidéo MinuteBuzz, vue 500 000 fois



* 2 CAMPAGNES EN 2018

LA FÊTE DES GRANDS-MÈRES
DU 28 FÉVRIER AU 4 MARS
(15-39 ANS)

50 367 VISITEURS
UNIQUES
SUR LE SITE INTERNET

3,6 MILLIONS
D'IMPRESSIONS*

LE PRINTEMPS
DU 20 MARS AU 20 AVRIL
(+ DE 35 ANS)

79 732 VISITEURS
UNIQUES
SUR LE SITE INTERNET

36,1 MILLIONS
D'IMPRESSIONS*

* Le nombre d'impressions correspond au nombre de fois où le message est affiché sur les écrans.



🕒 PARTENARIATS ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC

1^{er} – 3 juin 2018

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

L'Interprofession s'est engagée en tant que partenaire pour la première fois en 2018, aux côtés du ministère de la Culture, pour valoriser les professionnels du végétal dans le cadre de cette opération qui permet à 2 millions de visiteurs de découvrir 2 500 parcs et jardins en France et en Europe.



24 février – 4 mars 2018

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Avec plus de 670 000 visiteurs au Salon, les ateliers de jardinage et de confection de bouquets organisés par l'Association Nationale pour les Festivités Florales sur le stand de FranceAgriMer grâce au soutien de VAL'HOR, remportent un franc succès.

FONDS D'INITIATIVES ET D'ACTIONS LOCALES

Apporter une aide régionale pour la promotion du végétal.

Le Fonds d'Initiatives pour les Actions Locales a soutenu en 2017-2018 les événements suivants :

- « Gare Jardin » à Angers (œuvre d'Alexis Tricoire) par Végépolys pour la fourniture d'arbres de France (installation été 2017).
- Floriales de Bourg-en-Bresse par le Syndicat des producteurs horticoles du département de l'Ain (15-24 septembre 2017).
- Journée portes-ouvertes à l'occasion de l'inauguration des nouvelles serres du lycée de Saint-Germain-en-Laye en présence de la Présidente de la région Ile-de-France par Arexhor Seine-Manche (27 septembre 2017).
- Folie'Flore par l'Association des journées d'octobre à Mulhouse (5-10 octobre 2017).
- Fête de la Sainte Fleur par l'Association Vosges Sainte Fleur à Épinal et Golbey (7-8 octobre 2017).
- Le colloque « paysage et (ré) aménagement des cimetières » par Florysage à Évreux (29 novembre 2017).
- Diffusion de la Charte régionale de l'achat public local par l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes (2017-2018).
- Le Végétal au Haras par Les Fleuristes de Vendée, à La Roche-sur-Yon (21-22 avril 2018).
- Séminaire National Hortipaysages « Quelles écoconceptions et re-conceptions paysagères ? » par l'EPLEFPA Horti-Pôle Évreux (17 mai 2018).



Folie'Flore à Mulhouse

SAPIN DE NOËL NATUREL

Le symbole des fêtes de fin d'année est Français.

Emmanuel Macron, Président de la République, et son épouse, Brigitte, ont illuminé le majestueux sapin naturel français offert par VAL'HOR et l'Association Française du Sapin de Noël Naturel (AFSNN). Une belle reconnaissance pour toute la filière française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Ce sublime Nordmann a été cultivé dans une pépinière respectueuse de l'environnement, certifiée Plante Bleue et engagée dans la démarche Fleurs de France. Il a été acheminé d'Auxerre jusqu'à Paris grâce au concours de l'établissement public Voies Navigables de France, puis, pour

la première fois, tracté par les chevaux de la Société Française des Équidés de Travail, du quai des Champs-Élysées à la cour d'honneur de l'Élysée, où il a été pris en charge et décoré par une entreprise du paysage sélectionnée par appel d'offres. De nombreux reportages ont été réalisés, plus longs que les années précédentes, sur l'histoire de ce sapin. VAL'HOR et l'AFSNN prennent la parole dès le mois d'octobre dans les médias pour expliquer la culture du sapin de Noël naturel et rappeler l'attachement des Français pour ce symbole des fêtes de fin d'année.

« C'est important d'avoir un sapin français qui montre la qualité de la filière de production de sapins en France. »

Pierre Bonnaure - Jardinier en chef de l'Élysée



France 3 Bourgogne : choix du sapin par Pierre Bonnaure, Jardinier en chef de l'Élysée



Météo à la carte, France 3 : illumination du sapin par Emmanuel Macron, Président de la République

* OPÉRATION GLOBALE :
SAPIN DE NOËL D'OCTOBRE
À DÉCEMBRE 2017

640 RETOMBÉES PRESSE DONT :

90 PASSAGES TV
TF1, FRANCE 2, FRANCE 3,
M6, BFM TV, ITELE...

67 PASSAGES RADIO
RTL, FRANCE INFO, FRANCE
BLEU, RMC, EUROPE 1...

+ DE **238 MILLIONS**
DE CONTACTS



Installation du sapin dans la cour d'honneur de l'Élysée

CITÉ VERTE

■ Promouvoir le végétal auprès des donneurs d'ordre.

La démarche Cité Verte entend faire prendre conscience de la valeur réelle du végétal, de l'aménagement du paysage et de la nature en ville afin de favoriser le « réflexe de végétalisation ».

Depuis la publication du manifeste pour une Cité Verte en 2011, cette démarche des professionnels du végétal et du paysage vise à sensibiliser les décideurs à l'importance des espaces verts et plus largement du paysage dans leurs choix. En 2017-2018, VAL'HOR a concrétisé cette approche de diverses manières.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

VAL'HOR, au nom des professionnels du végétal et du paysage, rencontre tout au long de l'année les cabinets ministériels et les associations d'élus afin de les sensibiliser.

Le message Cité Verte est ainsi plus facilement et plus fréquemment repris par les associations d'élus notamment l'AMF, Villes de France, Les ÉcoMaires, l'Assemblée des départements de France. À la faveur du renouvellement de gouvernement, VAL'HOR a également pris contact directement avec les personnes en charge du suivi des contrats de transition écologique (CTE) au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire, et auprès du directeur du programme d'action Cœur de ville, placé aux côtés du ministre de la Cohésion des territoires.



■ Guide de l'achat local avec l'AMF

Le guide AMF - VAL'HOR : « Du fleurissement aux espaces verts : pour une commande publique raisonnée en aménagements paysagers » est paru en novembre 2017 à l'occasion du 100^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France. Rappelons que cette action avait été décidée conjointement par les Présidents de l'AMF et de VAL'HOR, et que ce guide vise à éclairer les élus sur les possibilités d'achat local et responsable des prestations intellectuelles et de travaux en paysage comme des produits végétaux dans le respect du cadre fixé par le droit de la commande publique. VAL'HOR a assuré le financement de l'opération, ainsi que l'animation d'un groupe de travail interprofessionnel,

complété par HORTIS, qui s'est mobilisé depuis fin 2016 pour rédiger cet ouvrage pratique de 23 pages. Près de 5 000 exemplaires imprimés ont été distribués dans le cadre du Congrès des maires. Le guide est disponible en ligne sur le site citeverte.com et sur celui de l'AMF, ainsi qu'en version imprimée. L'Interprofession VAL'HOR contribue aussi au déploiement d'outils complémentaires au guide, tels que LOCAVERT et les Chartes régionales (voir page 35).



■ Partenariat avec l'USH

Le partenariat entre VAL'HOR et l'USH amorcé en juin 2017 pour la Semaine nationale des Hlm a été renouvelé en 2018. Il s'agit d'un échange de visibilité qui favorise également la diffusion des messages des professionnels du végétal.

Ainsi VAL'HOR a participé au salon H'Expo adossé au Congrès des Hlm, à

Strasbourg en septembre 2017. À noter : la lettre Cité Verte parue en septembre 2017 était consacrée à la végétalisation du parc de logements sociaux. Un épisode de « Mission : Végétal », tourné en 2017 dans une résidence Hlm en région parisienne, mettant en avant les vertus du jardin partagé en matière d'amélioration du cadre de vie et de lien social pour les résidents a été de nouveau diffusé en juin 2018. Désormais l'USH est également partenaire des Victoires du Paysage.



OUTILS DE COMMUNICATION CITÉ VERTE



La lettre Cité Verte n°11



Le Site Internet www.citeverte.com

Le site Internet Cité Verte s'enrichit régulièrement de ressources et publications ; notamment cette année avec la mise en ligne de nouvelles fiches sur les bienfaits du végétal, basées sur des données scientifiques récentes compilées par l'Université de Wageningen (Pays-Bas).



PARTICIPATION À DES CONFÉRENCES-CONGRÈS



■ 100^{ème} Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France

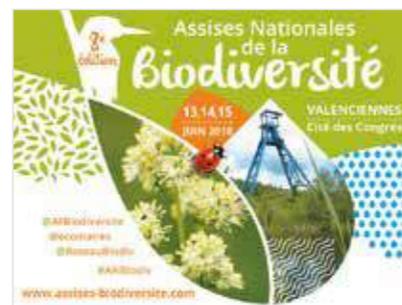
Pour la première fois, le partenariat mis en place avec l'AMF depuis plusieurs années a donné l'opportunité à l'Interprofession d'une présence physique dans l'enceinte du Congrès, avec un stand dans l'espace partenaire pendant les 3 jours. Le Congrès des maires attire chaque année, en novembre, près de 15 000 congressistes.



■ Les Assises nationales des villes et villages fleuris

VAL'HOR est partenaire du CNVVF et soutient ses actions de valorisa-

tion du végétal, tout particulièrement le concours national des villes et villages fleuris. À Troyes, se tenaient en décembre les Assises nationales au cours desquelles plusieurs professionnels de la filière sont intervenus.



■ **Assises nationales de la biodiversité** VAL'HOR et l'Association des ÉcoMaires, qui rassemble les maires les plus engagés en matière de développement durable, conduisent des actions partenariales. Dans ce cadre, VAL'HOR a participé au comité des partenaires des 8^{èmes} Assises nationales de la biodiversité, coorganisées par l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et les Écomaires.

Cette participation s'inscrit dans le programme « Des cités vertes pour une Europe durable » financé par l'Union européenne.

Les Assises se sont tenues à Valenciennes du 13 au 15 juin 2018, et ont donné l'occasion d'une prise

de parole de Michel Audouy au nom des professionnels du végétal sur la pertinence de leurs interventions en matière d'aménagements pour la gestion de l'eau et des risques liés aux inondations (Gemapi). Plus généralement cette présence permet de diffuser le message de l'Interprofession en matière de gestion écologique des espaces verts, d'importance du végétal d'ornement comme support de biodiversité et des compétences des professionnels du végétal pour traiter ces problématiques écologiques.



Intervention de Michel Audouy, paysagiste concepteur



Stand VAL'HOR aux Assises nationales de la biodiversité

DÉJEUNER-DÉBAT CITÉ VERTE : COMMENT METTRE LE VÉGÉTAL AU CŒUR DE LA FABRICATION DE LA VILLE ?



« Les gens veulent retrouver des liens avec la nature et les villes où il fait bon de vivre sont celles qui n'ont pas perdu le lien avec leurs racines. »

Erik Orsenna

À l'occasion de l'événement « Jardins, jardin », qui s'est tenu au jardin des Tuileries à Paris du 31 mai au 3 juin 2018, Mikaël Mercier, Président de VAL'HOR, a donné un éclairage sur les défis liés à la Cité Verte lors d'un déjeuner-débat autour d'Erik Orsenna, économiste, écrivain, et membre de l'Académie Française.

Avec les représentants des principales associations d'élus de collectivités locales (AMF, Villes de France, ADCF, ÉcoMaires, Fédération des sociétés publiques locales), cet échange autour de la place du végétal dans la cité et des paysages qu'il crée a réuni les professionnels qui conçoivent la ville verte et ceux qui l'aménagent. L'initiative

a permis d'entamer une collaboration au plan « Action Cœur de villes » sur la proposition de son directeur (un programme de 5 ans mobilisant 222 villes françaises afin de redynamiser leur centre-ville). Notre partenariat avec l'AMF et les associations d'élus territoriaux se trouve renforcé et nous permet d'assurer la diffusion des messages vers les élus pour une cité verte et durable.

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme « Des cités vertes pour une Europe durable » financé par l'Union européenne dans le cadre des fonds dédiés à la promotion des produits agricoles et du respect de l'environnement.



ENRICHIR L'ARGUMENTAIRE ET VALORISER L'IMPACT POSITIF DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



En 2015, VAL'HOR a organisé les premiers tests de l'outil Green infrastructure valuation toolkit, développé par un groupe d'universitaires et de scientifique anglais, disponible en open source depuis plusieurs années. Depuis 2016, VAL'HOR a confié à Anne de Kouroch, consultante en aménagement et environnement, la réalisation d'un test grandeur nature du « Toolkit », l'outil de valorisation des infrastructures vertes à Niort, en prenant l'exemple de la place de la Brèche, primée aux Victoires du Paysage en 2014. Il s'appuie sur une grille d'indicateurs précis notamment l'analyse de la valeur immobilière, du bénéfice climatique, de l'attractivité commerciale et culturelle, et de l'intérêt pour la biodiversité.

Après une communication des premières conclusions fin 2016, l'intégralité des résultats a été officiellement présentée à Jérôme Baloge, maire de Niort (cf. photo ci-contre), à une partie de l'équipe municipale et à la presse locale en octobre 2017.

Afin de conforter la robustesse de l'outil, les tests se poursuivent sur plusieurs sites (à Nantes, sur un autre site à Niort) et des contacts ont été pris également avec la ville de Montrouge. Les résultats sont attendus au second semestre 2018.

➤ PRINCIPAUX RÉSULTATS DU « TOOLKIT » À NIORT

- Pics de température: jusqu'à 6,5 °C de moins en période extrême
- Bien-être au travail et gains de productivité valorisables à hauteur de 1 M€
- Cinéma (300 000 entrées en plus) et restauration (très active) : 4,5 M€ de CA en plus
- Plus-value immobilière alentour estimée à 6 M€
- Investissements des acteurs du commerce local estimés à 1 M€
- Retombées directes pour la ville :
 - Droits de terrasse encaissés à 85 K€
 - 88 % de surfaces d'intérêt écologique supplémentaires
 - Regain d'activité des associations
 - Fréquentation forte et mixité sociale
 - Grande dynamisation des commerces



Courrier de l'Ouest, 13 octobre 2017

SOUTIEN À L'ACTION DU CNVVF



Soutenir le fleurissement de la France et la diversité végétale au travers d'un label reconnu au service de la qualité de vie et de l'attractivité des communes.

Le fleurissement de la France est une politique publique du ministère en charge du tourisme, dont la mise en œuvre est confiée au CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris) avec le soutien du ministère de l'Agriculture. Plusieurs des familles de l'Interprofession sont membres du CNVVF et on compte un administrateur par collège de sorte que les professionnels participent à la gouvernance du Conseil.

L'investissement des professionnels est particulièrement soutenu à la faveur des tournées des jurys nationaux qui sont en charge de l'attribution de la quatrième fleur aux villes 3 fleurs candidates et des autres prix du palmarès annuel. C'est une vraie rencontre que les membres du jury font avec chacune des équipes municipales, élus et techniciens qui portent également un message valorisant des métiers du végétal. VAL'HOR concourt aux actions de dif-

fusion et de promotion du label ainsi qu'aux outils de formation des jurys réalisés par le CNVVF.

Soucieuse d'encourager le recours à tous les types de végétaux, VAL'HOR remet le prix de la diversité végétale à la ville et au village qui ont fourni le plus d'efforts pour promouvoir la palette végétale. En 2017, les démarches entreprises par la ville de Chartres de Bretagne et le village de Fraïsse-sur-Agoût ont ainsi été primées.



Village de Fraïsse-sur-Agoût



Ville de Chartres de Bretagne



COMMUNICATION COLLECTIVE

« CITÉS VERTES POUR UNE EUROPE DURABLE », UNE CAMPAGNE FINANCÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE.

Dans le cadre de l'appel à projet européen 2017 pour soutenir les actions de promotion des produits agricoles, l'ENA (Association européenne des pépiniéristes) a obtenu le financement d'un programme proposé pour trois ans (2018-2020), avec VAL'HOR pour la France, sur la ligne dédiée à l'amélioration du climat.

7 pays membres de l'ENA sont partenaires : Allemagne, Belgique, France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark, Bulgarie.

Intitulé « Green cities for a sustainable Europe », en français « Cités vertes pour une Europe durable », ce programme en B2B, cible les prescripteurs : professionnels et / ou politiques, qui jouent un rôle dans la planification de l'aménagement du paysage et de la ville. Le programme s'appuie principalement sur la partici-

ipation à des congrès, séminaires B2B, événements de relations publiques, de relations presse et un site Internet européen. Un logo et une charte graphique commune ont été conçus.

Deux actions conduites en 2018 l'ont été dans ce cadre : déjeuner-débat Cité Verte à Jardins, jardin et participation aux 8^{èmes} Assises nationales de la biodiversité.



SALON IPM ESSEN

Aider les producteurs français à se développer à l'export.

La 36^{ème} édition du Salon IPM Essen, rendez-vous incontournable des entreprises de l'horticulture et de la pépinière pour se développer à l'export, s'est déroulée du 23 au 26 janvier 2018. Il s'agit également d'un lieu pour créer des contacts professionnels, partager son expérience et découvrir les nouveautés et tendances de la filière. Près de 1 600 exposants venus de 45 pays y ont participé dont 23 exposants répartis sur chacun des deux pavillons horticulture et pépinière du stand France.



Pavillon France à IPM Essen 2018

Ce stand collectif est une action organisée et soutenue par VAL'HOR pour accompagner les entreprises désireuses de trouver des débouchés commerciaux à l'étranger. L'édition 2018 a montré un retour d'optimisme dans un contexte économique relativement plus favorable à la filière.

« Il y a une grande solidarité entre les exposants. L'accompagnement et le service facilitent grandement la présence, surtout sur un salon étranger. »

Thomas Roué - Gérant des Pépinières Roué



LABELS ET OUTILS

Structurer les marchés par la mise en œuvre des signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine, de l'éco-responsabilité et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Les labels et outils mis en place ou soutenus par VAL'HOR sont destinés aux entreprises de la filière. Ils représentent de véritables atouts dans le développement de leurs activités sur les marchés particuliers ou professionnels.

Dans le cadre d'un accord de partenariat, VAL'HOR soutient les actions de l'association Excellence Végétale, dont la vocation est de défendre et de gérer les signes de qualité officiels pour les végétaux d'ornement. VAL'HOR lui confie l'accompagnement des entreprises engagées dans les signes interprofessionnels de valorisation.



Conférence de presse « Labels & Outils » du 19 juin 2018. De gauche à droite : M. Browaays, Vice-Président d'Excellence Végétale, M. Chassagne, Président d'Excellence Végétale et M. Mercier, Président de VAL'HOR



Pépinière engagée dans les signes de valorisation : Fleurs de France, Plante Bleue et Label Rouge

« La caractérisation des bienfaits du végétal devant s'accompagner de démarches vertueuses, les représentants de la filière se sont engagés dans la mise en place d'outils et de démarches au service des entreprises du végétal. »

Patrick Chassagne - Pépinières DESMARTIS, Président d'Excellence Végétale

FLEURS DE FRANCE

Signe d'identification des productions françaises.

Les entreprises de la filière sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans la démarche « Fleurs de France » pour valoriser les végétaux produits sur le territoire national. On constate, à l'instar d'autres produits agricoles, que le logo est bien visible dans les points de vente, une promotion à la charge des opérateurs.



« Fleurs de France » : des végétaux de qualité

« Fleurs de France » est la signature qui valorise les produits de l'horticulture et des pépinières auprès des consommateurs. L'accès au label est réservé aux végétaux produits par des horticulteurs ou pépiniéristes français engagés dans une démarche éco-responsable ou de qualité reconnue (certification environnementale Plante Bleue, MPS, Label Rouge, Agriculture biologique, Charte Qualité Fleurs...).

Sur les 12 derniers mois, « Fleurs de France » a ainsi été cité à 129 reprises dans les médias, soit 1 fois tous les 3 jours, tout type de supports confondus : presse nationale (Le Figaro, Elle, Huffington Post...), presse régionale (Ouest France, La Charente libre, La Liberté de l'Yonne...), presse professionnelle, télé (TF1, France 2, France 3, France 5, C8...) et radio (France Inter, RTL, Europe 1...).

« Quand le consommateur voit « Fleurs de France », il perçoit le message positif, en matière d'origine française, de responsabilité liée à l'environnement. »

Marie Levaux - Exploitation horticole du Cannebeth



* AU 1^{ER} JUILLET 2018 :
1 115 ENTREPRISES ENGAGÉES

455 ENTREPRISES DE PRODUCTION ENGAGÉES

64 GROSSISTES ENGAGÉS

261 FLEURISTES ENGAGÉS

335 JARDINERIES ENGAGÉES



Afin de retrouver les entreprises engagées, une cartographie est disponible sur le site www.labelfleursdefrance.fr

PLANTE BLEUE

Valoriser les entreprises éco-responsables.

La certification environnementale et sociale « Plante Bleue » identifie les entreprises de production qui produisent des végétaux de manière éco-responsable : plantes en pot ou à massif, fleurs, arbres, bulbes. Certification progressive, Plante Bleue est reconnue par le ministère de l'Agriculture, et, au troisième niveau, permet un rapprochement avec la certification internationale MPS-ABC. Les entreprises de la filière engagées dans des modes de production respectueux de l'environnement et des hommes disposent désormais d'un outil complet pour répondre à la sensibilité croissante des marchés en matière de développement durable.



Témoignage vidéo de Nadia Drouet, juin 2018

« Le niveau 3 nous permet de vérifier avec des résultats quantitatifs l'atteinte du niveau « Haute Valeur Environnementale » reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. »

Nadia Drouet - Horticulture Choletaise, entreprise certifiée Plante Bleue niveau 3 HVE



* AU 1^{ER} JUILLET 2018

209 ENTREPRISES DE PRODUCTION CERTIFIÉES

DONT 14 CERTIFIÉES DE « HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE »

5 400 HECTARES DE PRODUCTION

2^{ème} édition de l'annuaire des entreprises certifiées

Excellence Végétale a publié, en octobre 2017, la 2^{ème} édition de l'annuaire des entreprises certifiées Plante Bleue, à l'occasion du 200^{ème} certifié. Il a été largement distribué au Salon Paysalia (décembre 2017) et au Salon du Végétal (juin 2018).



ANNUAIRE DES ENTREPRISES PLANTE BLEUE



LABEL ROUGE



■ Signe de reconnaissance des végétaux de qualité supérieure.

VAL'HOR apporte son soutien au développement du Label Rouge pour les végétaux d'ornement, qui doit permettre au consommateur d'identifier des produits de qualité supérieure. Animés par l'association Excellence Végétale, les projets de cahiers des charges sont étudiés au sein de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) qui délivre les signes Label Rouge. Les cahiers des charges finalisés sont publiés au Journal Officiel.

À ce jour, 5 produits bénéficient d'un Label Rouge : les gazons, les dahlias, les sapins de Noël, les rosiers de jardins et les géraniums. D'autres cahiers des charges sont en cours de rédaction, notamment celui des arbres fruitiers, des plantes de terre de bruyère ou encore des jeunes plants potagers. L'association Excellence Végétale regroupe aujourd'hui 104 adhérents pour ses sections Label Rouge : 81 producteurs, 8 distributeurs et 15 partenaires.



En fonction de leur saisonnalité, les végétaux Label Rouge sont, tout au long de l'année, mis en avant auprès de la presse spécialisée et grand public

RECYCLAGE DES POTS HORTICOLES

■ Trouver une solution collective durable.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises de la filière pour tout ce qui a trait à la responsabilité sociétale et environnementale, VAL'HOR a démarré, à l'initiative de la Fédération nationale des métiers de la jardinerie (FNMJ), une réflexion sur la question du recyclage des pots horticoles ; elle tient compte notamment de la réglementation en cours et à venir ainsi que des avancées technologiques de collecte, de tri et de recyclage de ces matériaux.

En France, près de 400 millions de pots sont utilisés chaque année et la grande majorité est actuellement envoyée en DIB (Déchets Industriels Banals).



« Notre responsabilité sociétale et environnementale impose la recherche de solutions collectives afin que nos métiers soient toujours plus durables et bénéfiques à tous. »

Stéphane d'Halluin - Responsable Développement durable & Relations extérieures, Botanic



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



■ Le Code de conduite professionnel.

Le Code de conduite permet aux professionnels de la filière de s'engager pour limiter les éventuels impacts négatifs de certains végétaux sur la biodiversité locale, la santé humaine ou l'économie. 400 professionnels de la production, du commerce et du paysage, ont adopté le Code de conduite depuis 2015. Sur le site dédié, www.codeplantesenvahissantes.fr, les professionnels peuvent consulter la liste

des 68 espèces végétales concernées et retrouver dans un même espace toutes les dispositions réglementaires sur le sujet.

En 2018, le Pennisetum setaceum (Herbe aux écouvillons) a été ajouté à la liste des plantes interdites dans le cadre du règlement UE 1143/2014. S'agissant d'une espèce à la nomenclature délicate, VAL'HOR a diffusé une note à l'attention

des professionnels clarifiant le statut de certains taxons proches de l'espèce visée : ainsi certains cultivars ('Rubrum', 'Fireworks', 'Sky Rocket'...) ne sont pas visés par l'interdiction.



Le cultivar 'Rubrum' appartient à l'espèce Cenchrus advena (syn. Pennisetum advena) et n'est donc pas visé par l'interdiction

« En tant que professionnels, il était essentiel que nous prenions la parole car certaines de nos productions sont susceptibles d'être directement visées. »

Patrick Pineau - Responsable R&D, Pépinières Minier

XYLELLA

■ Veille technique et réglementaire.

Dans le contexte de régulation de la bactérie Xylella fastidiosa sur le territoire français métropolitain, l'Interprofession VAL'HOR poursuit ses actions de veille technique et réglementaire ainsi que d'influence sur le sujet. Relayées auprès des organisations professionnelles membres de l'Interprofession et des professionnels de la filière, ces informations permettent à tous de

suivre l'évolution de la problématique et les obligations induites par la réglementation. Avec l'appui de l'Institut technique ASTREDHOR et de Plante & Cité, des supports d'informations et de communication sont également développés.



Guide pour les entreprises du paysage



FLORISCOPE

L'application web des professionnels du végétal pour connaître, choisir et trouver des plantes pour les jardins et les espaces verts.



FLORISCOPE

* FLORISCOPE EN CHIFFRES

160 000
NOMS DE PLANTES

34 500
PHOTOS

3 300
COMPTES CRÉÉS

55
CATALOGUES
DE PRODUCTEURS



<https://www.floriscope.io/>

Plante & Cité et VAL'HOR ont lancé le 30 mars 2017 l'application web sur le végétal, Floriscope. Créée et développée par Plante & Cité avec et pour les professionnels de la filière, elle garantit l'accès à des données fiables, validées scientifiquement, sur les plantes.

Grâce à un moteur de recherche performant, elle permet de connaître, choisir et trouver des plantes pour les jardins et les espaces verts parmi les quelque 160 000 noms de plante du plus grand référentiel français : VÉGÉBASE. Elle est accessible à tous gratuitement sur www.floriscope.io.

Un an après son lancement le 30 mars 2017, Floriscope, enregistre plus de 3 000 comptes utilisateurs et 75 partenaires, essentiellement des pépiniéristes français et des gestionnaires d'espaces publics. L'application est en constante évolution, s'est développée et présente plusieurs nouveautés.

L'accès aux contenus est facilité par un classement plus clair, des catégories sont enrichies (notamment les vivaces).

Plante & Cité a développé de nouvelles fonctionnalités pour faciliter les recherches de plantes : ajout de plantes et de listes en « favoris », affichage

cartographique des catalogues et collections, travaux sur les liens possibles avec l'outil Végéstock développé par la FNPHP pour la consultation des stocks disponibles. Des outils sont mis en place sur un blog pour faciliter la prise en main et l'utilisation : tutoriel vidéo, FAQ, astuces. Floriscope est cité dans les outils de communication à destination des donneurs d'ordre en tant que source d'information pour le « sourcing » des végétaux produits en France. Il en est également fait la promotion auprès des établissements d'enseignement et de formation horticoles avec l'appui de la DGER.



COMMANDE PUBLIQUE LOCALE

Développer un approvisionnement local et de qualité en arbres, plantes et fleurs.



Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Mikaël Mercier, Président de VAL'HOR

En complément du guide AMF - VAL'HOR « Du fleurissement aux espaces verts : pour une commande publique raisonnée en aménagements paysagers » (voir page 22), l'Interprofession VAL'HOR s'investit dans la réalisation et la diffusion d'outils favorisant l'achat public local en arbres, plantes et fleurs.



■ LOCAVERT : la boîte à outils « arbres, plantes, fleurs » des acheteurs publics

La fiche LOCAVERT a pour objectif de présenter un ensemble de préconisations, non exhaustives, comme autant

d'outils pouvant être mis en œuvre par les acheteurs publics pour développer un approvisionnement local et de qualité en arbres, plantes et fleurs dans le cadre des marchés relatifs à la création ou à l'entretien des espaces verts. Rédigée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en partenariat avec FranceAgriMer, VAL'HOR et la FNPHP, la fiche a été lancée par le ministre Stéphane Travert le 25 février 2018 au Salon de l'Agriculture. Elle s'inspire de la démarche LOCALIM dédiée aux marchés publics dans la restauration collective.

■ Chartes régionales de l'achat public local pour les espaces verts

Portées régionalement par les fédérations professionnelles et les différents

acteurs de la filière, ces chartes ont pour objectif de favoriser un approvisionnement local, de qualité et responsable pour la réalisation des aménagements paysagers, contribuant ainsi à l'ancrage territorial et le développement économique des entreprises locales. L'Interprofession VAL'HOR soutient la promotion et la communication de ces initiatives auprès d'un large public, notamment les collectivités territoriales.



Charte de l'achat public local en Auvergne-Rhône-Alpes



RECHERCHE ET INNOVATION

Renouveler et renforcer l'offre par le soutien à l'innovation.

PROGRAMME INNOVATION 2017-2018

En 2017-2018, VAL'HOR a soutenu une vingtaine d'études, essais ou encore outils en recherche et innovation réalisés par ASTREDHOR et Plante & Cité. Citons en exemple, les travaux ci-dessous.

Permettre aux professionnels de disposer d'outils pour prévenir les maladies ou la présence de nuisibles et, au besoin, les traiter sur le lieu de production, de vente ou dans les aménagements paysagers.

■ Lutte contre les cochenilles en points de vente

À la demande des professionnels du végétal, ASTREDHOR a réalisé des travaux d'expérimentation et une étude bibliographique pour aider les professionnels à lutter contre les cochenilles dans leurs points de vente (serre froide, serre chauffée et pépinière).

Fruit d'un travail de plusieurs années, ce document présente les différents types de cochenilles, les symptômes de leur présence et les pratiques de prévention à employer. Les méthodes de lutte biologique (avec le coût des

prédateurs) ou chimique selon le type de cochenille y sont expliquées avec leurs avantages et inconvénients. Les recommandations apportées dans ce guide sont propres aux spécificités du point de vente : flux de visiteurs, produits en libre-service, durée de présence en rayon des végétaux...

Cette publication riche en références et illustrations permet aux professionnels du végétal de disposer d'outils d'aide pour assurer à long terme la prévention et la gestion des cochenilles pour la santé, la qualité du végétal et la satisfaction du consommateur.



« Nous rencontrons de plus en plus des problèmes de cochenilles dans nos points de vente. Ce guide diffusé à nos magasins pour nos vendeurs-conseils leur permet de poser un diagnostic et d'envisager les meilleurs moyens d'intervention. »

François Pauly - Responsable filières Jardiland

RECHERCHE ET INNOVATION



■ Renforcer la qualité des produits et services.



<http://barometres.plante-et-cite.fr>

« Les baromètres de Plante & Cité sont un excellent outil de diffusion d'indicateurs. Ils permettent de comparer et d'évaluer les pratiques de gestion des espaces verts, tant au niveau technique, qu'économique et environnemental. »

Marc Mouterde - Entrepreneur du paysage

■ Baromètre des espaces verts

Les professionnels ont des besoins multiples en matière de données de référence : ils cherchent à se positionner, se comparer, évaluer leurs pratiques, anticiper les coûts de gestion des espaces verts, communiquer. Ils souhaitent également mieux connaître le patrimoine vert et naturel de leurs territoires, suivre l'évolution des pratiques d'entretien...

C'est dans ce contexte que Plante & Cité a récemment mis en ligne une plateforme dédiée à la diffusion d'indicateurs techniques, économiques et environnementaux. Le projet est soutenu par VAL'HOR et la Région Pays de la Loire. Les informations qui figurent sur le site <http://barometres.plante-et-cite.fr> ont été validées scientifiquement et visent donc à aider les professionnels des

espaces verts et du paysage à mieux suivre l'évolution des pratiques, à les évaluer et à gérer leurs ressources. L'interactivité, l'affichage dynamique de données chiffrées, les commentaires, facilitent l'accès à l'information. Lancé avec un premier jeu d'indicateurs, le site s'enrichira progressivement pour répondre aux attentes de la filière.

Le site comporte deux types de ressources :

- Les pages « Données » présentent un ou plusieurs indicateurs en relation à une question bien précise, sous forme de visualisation interactive (graphiques, cartes, chiffres clés).
- Les pages « Synthèses » permettent d'approfondir une problématique en articulant et en commentant plusieurs « Données ».

■ Aider les professionnels à répondre aux attentes sociétales d'aujourd'hui et de demain à travers la valorisation de produits et services.

■ Guide « Agir pour les agricultures des aires urbaines »

Le document expose les bonnes pratiques de gouvernance et les aspects à prendre en considération lors de projets pour lesquels la collectivité locale est impliquée : les sols, l'eau et la biodiversité, le foncier, le cadre juridique et les modèles

économiques. Il met en avant les étapes de la co-construction des politiques agricoles d'agglomération, de la mise en place de la gouvernance à l'évaluation de la démarche ainsi que les leviers pour co-construire une politique agricole et alimentaire globale.



Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs techniques de production ou de leurs techniques paysagères notamment face aux enjeux environnementaux.



Guide technique : Méthodes alternatives en protection des plantes.

ASTREDHOR a publié en juillet un guide technique sur les méthodes alternatives en protection des plantes réalisé avec le soutien de VAL'HOR. L'objectif de ce guide est de sensibiliser et accompagner les professionnels de l'horticulture et du paysage dans un contexte de réduction, voire d'interdiction d'usage des pesticides. Véritable ouvrage de vulgarisation des travaux de l'Institut, il présente les dernières avancées sur les maladies des plantes et les régulateurs de croissance, la protection contre les

ravageurs, la maîtrise des adventices et les alternatives au désherbage chimique ou encore la réglementation des produits de biocontrôle...

Ce guide disponible sur le site Internet de VAL'HOR s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'information lancée par l'Institut en 2018 sur les méthodes alternatives en protection des plantes.



ASTREDHOR est l'Institut technique de l'horticulture, qualifié par l'État. Sa mission est de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de recherche et d'innovation pour améliorer les performances techniques, économiques et environnementales des entreprises de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. L'Institut s'appuie sur 10 stations d'expérimentation dans toutes les régions, pour proposer des services d'accompagnement et d'expertise aux entreprises de la filière.



PLANTE & CITÉ est le centre technique national traitant des problématiques liées aux espaces verts, au paysage et à la nature en ville. Sa mission est de réaliser des études, de mettre en œuvre des expérimentations appliquées et de délivrer des ressources scientifiques et techniques utiles aux professionnels du paysage et aux gestionnaires d'espaces verts.

CONCOURS INNOVERT



Remise des prix par Carole Tollia en présence de Mikael Mercier, Président de VAL'HOR

VAL'HOR apporte son soutien au Concours Innovert, organisé par le BHR dans le cadre du Salon du Végétal, qui récompense les concepteurs d'innovation dans le secteur de la production, du commerce horticole et du paysage. En 2018, 60 innovations ont été nominées et, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix, 14 lauréats ont été récompensés par le jury composé de professionnels de la production, du commerce et du paysage, de journalistes de la presse spécialisée et non spécialisée, ainsi que du monde de la recherche et du développement.

COLLOQUE, PRIX DE THÈSE ET GRAND PRIX DE LA ROSE SNHF



De gauche à droite : Margaux Perchet, lauréate, Philippe Vinçon, Directeur général de la DGER, Nastasia Merceron, lauréate

PRIX DE L'INNOVATION CITÉ VERTE



Laurent Chatelain, DG d'Up4Green, lauréat

L'Interprofession a poursuivi son soutien au prix Cité Verte dans le cadre du concours de l'innovation organisé par le Salon Jardins, jardin, pour révéler professionnels du végétal et designers qui inventent la ville verte de demain. En 2018, le prix Cité Verte a récompensé la start-up « Up4Green », pour son concept de blocs de végétalisation de toiture préparés en pépinière et connectés, pour faciliter les interventions de maintenance et d'entretien.

Le 1^{er} juin 2018 à Paris, VAL'HOR a soutenu le colloque scientifique de la SNHF « Les plantes en voyage ! » ainsi que le Prix de thèse qui a récompensé les travaux de Nastasia Merceron sur « L'introduction de Quercus rubra en Europe » et de Margaux Perchet sur « La fleur de tiare, Gardenia taitensis. » Les résultats présentés dans ce cadre scientifique éclairent tant sur le passé que sur l'avenir de la filière horticole et des végétaux qui en sont l'essence même.

VAL'HOR a également soutenu le Grand prix de la rose qui s'inscrit dans la volonté de l'Interprofession de mettre en lumière l'innovation variétale dans le respect de l'environnement et des hommes.



VALORISATION DES MÉTIERS ET DES SAVOIR-FAIRE

Assurer la valorisation des métiers et des savoir-faire des entreprises et de leurs collaborateurs.

OLYMPIADES DES MÉTIERS

■ Finales internationales « Jardinier-Paysagiste » et « Art Floral »

VAL'HOR a poursuivi son engagement lors des finales internationales de la 44^{ème} WorldSkills Competition qui se sont déroulées à Abu Dhabi (Émirats arabes unis) du 14 au 19 octobre 2017. Plus grand concours des métiers au monde, les Olympiades des Métiers sont organisées tous les deux ans sous l'égide de l'association WorldSkills International. Jeunesse, partage, efforts, engagement, fair-play, excellence, ouverture d'esprit et respect des diversités culturelles, c'est par ces termes que pourrait être résumée la WorldSkills

Competition. L'équipe de France a été honorée lors d'une réception à la Présidence de la République.



Médailles d'excellence « Jardinier Paysagiste » : Cédric Clauss et Lucas Meyer (Grand Est)



Médaille d'argent « Art Floral » : Nolwenn Pittet (Ile-de-France)

CARRÉ DES JARDINIERS

■ Concours de maître-jardinier

En tant que partenaire exclusif, VAL'HOR a soutenu le concours de maître-jardinier organisé dans le cadre de Paysalia 2017. Sur le thème des jardins de soins, c'est Anne Cabrol, salariée d'une entreprise du paysage de la région lyonnaise, et son équipe de jardiniers qui a remporté le titre avec son jardin « Les gens heureux. »



Jardin lauréat



VALORISATION DES MÉTIERS ET DES SAVOIR-FAIRE

CONCOURS ET COUPES FLEURISTES

■ Coupe de France des Fleuristes

VAL'HOR apporte un soutien financier à l'organisation de la finale nationale de la Coupe de France de Fleuristes par l'Association Nationale pour les Festivités Florales. Cette année, la finale s'est tenue à Mulhouse, du 5 au 8 octobre 2017, à l'occasion de l'exposition florale « Folie'Flore ». Le thème général de l'opération « Le cirque » a guidé les travaux des candidats avec une épreuve spécifique « Fleurs de France ».



Chloé Maurer (Bourgogne-Franche-Comté), Championne de France 2017

■ Oscar des jeunes fleuristes



Damien Thuaud a remporté l'Oscar des Jeunes Fleuristes, entouré de Mikael Mercier à gauche et de Stéphane Travert à droite

De jeunes talents sont révélés chaque année au Salon de l'Agriculture sur le stand de FranceAgriMer lors de la finale nationale de l'Oscar des jeunes fleuristes. VAL'HOR a confirmé son soutien à l'édition 2018 organisée par l'Association Nationale pour les Festivités Florales les 24 et 25 février sur le thème : « Une aventure collective ».

Nouveauté pour cette édition : un espace a été aménagé afin d'exposer les réalisations du concours et accueillir le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, qui a remis les prix à la faveur de sa première intervention pour la filière horticole.

■ Concours Un des Meilleurs Apprentis de France

VAL'HOR a fourni les fleurs pour la finale nationale du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » section fleuristes 2018 qui s'est tenu à La Rochelle le 22 juin 2018.

À l'issue de la sélection, 11 titres « Un des Meilleurs Apprentis de France » ont été attribués.





CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX



Excellence en botanique des jeunes et des professionnels du végétal.



Remise des prix du concours

Point d'orgue d'une année de sélections régionales, auxquelles plus de 1 000 apprenants en horticulture, commerce et paysage ont participé, la finale du Concours national de reconnaissance des végétaux a rassemblé 94 finalistes les 6 et 7 décembre 2017.

À l'issue des épreuves, 24 jeunes lauréats ont été récompensés par le jury, en présence de Marc Chile (DRAAF Rhône-Alpes), Mikaël Mercier (alors secrétaire général de VAL'HOR), Catherine Muller (Présidente de l'Unep-

Les Entreprises du Paysage) et de Géraldine Bonnier (Présidente du jury 2017). La finale nationale était aussi ouverte aux professionnels de la filière : 25 d'entre-deux ont affronté un parcours de 40 végétaux à identifier et 2 ont ainsi été récompensés.

Le concours rappelle l'expertise des professionnels du végétal et met en avant les formations en horticulture et paysage avec de nombreuses retombées dans la presse régionale.

Cet évènement est organisé par VAL'HOR avec la Direction générale du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en charge de l'enseignement et de la Recherche (DGER) et les partenaires suivants : Unep - Les Entreprises du Paysage, FNPHP, FFP, FNMJ, établissements de formation, SNHF.

🕒 L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE S'ENGAGE

En juin 2018, la DGER et VAL'HOR ont signé une convention de partenariat pour promouvoir la connaissance botanique au travers du Concours national de reconnaissance de végétaux.



Philippe Vinçon, Directeur général de la DGER, et Mikaël Mercier, Président de VAL'HOR

« J'ai eu beaucoup de plaisir à faire ce concours et j'espère pouvoir mettre en avant l'expertise acquise pour intégrer, après mon bac, une formation de jardinier botaniste. »

George Mertz - CFA de Courcelles-Chaussy. Lauréat du Concours

(Propos recueillis dans la Moselle agricole, n°49)



LES VICTOIRES DU PAYSAGE

■ Communiquer sur les métiers du paysage.

Lancée fin 2017, la 6^{ème} édition des Victoires du Paysage a de nouveau rencontré un premier succès avec plus de 100 dossiers déposés dans les trois grandes catégories : collectivités, entreprises, particuliers.

Quelques nouveautés ont dynamisé cette première phase du concours : site Internet renouvelé, nouveaux partenariats, simplification de la saisie des candidatures. Le concours bénéficie également d'un plan de communication vers les médias et sur les réseaux

sociaux, non seulement pour susciter les candidatures, mais aussi pour diffuser en continu les messages autour de l'importance des aménagements paysagers et du recours aux professionnels du végétal.

Ce sont finalement 107 dossiers qui ont été examinés par le jury technique interprofessionnel le 11 juin 2018.

D'ici fin 2018 tous les aménagements seront visités par les groupes de visite avant la tenue du Grand Jury qui réunit Présidents de famille, Partenaires ins-

titutionnels des Victoires et partenaires presse. Le palmarès sera révélé lors de la remise des prix prévue le 6 décembre à Paris, en présence du parrain fidèle des Victoires, l'académicien Erik Orsenna.



Candidat des Victoires du Paysage 2018, Coueron



Candidat des Victoires du Paysage 2018, Orly

🕒 VICTOIRES 2018 :

Ce sont déjà :

107 DOSSIERS DÉPOSÉS ET EXAMINÉS PAR LE JURY TECHNIQUE LE 11 JUIN 2018

69 CANDIDATURES RETENUES POUR LES VISITES DE JUILLET À SEPTEMBRE 2018



Site Internet, rubrique présentant l'organisateur et les partenaires



Jury technique des Victoires du Paysage, 11 juin 2018





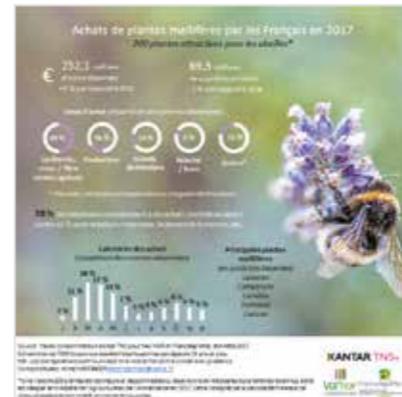
RÉALISATION ET DIFFUSION D'ÉTUDES

Bien connaître et bien se connaître dans la filière.

PANEL CONSOMMATEURS EN ARBRES, PLANTES, FLEURS ET PRESTATIONS POUR LE JARDIN

En plus du suivi de la consommation annuelle et des grandes fêtes calendaires, des produits ou familles de produits ont été identifiés pour la réalisation d'infographies végétaux (plantes vivaces, plantes de terre de bruyère, plantes fleuries, fleurs coupées, plantes condimentaires...) qui ont commencé à être diffusées au premier semestre 2017. Un travail approfondi a été conduit pour reconstituer des groupes de végétaux (plantes annuelles, bisannuelles, bulbes de printemps et d'automne...) afin de ressortir les données de consommation.

Les données 2017 du panel consommateurs révèlent une situation encore difficile au global pour la consommation des arbres, plantes, fleurs malgré un climat favorable et une reprise économique. Parallèlement, en 2017-2018, l'étude bisannuelle sur l'achat des Français en prestations pour l'entretien ou l'aménagement de leur jardin, balcon, terrasse a été réalisée. Le bilan complet des achats des Français en arbres, plantes, fleurs 2017 sera disponible sur le site au troisième trimestre 2018.



Infographie plantes mellifères, données 2017

③ PRÉSENTATION DES CHIFFRES DU PANEL À LA PRESSE DANS LE CADRE DE JARDINS, JARDIN

VAL'HOR et FranceAgriMer ont organisé à Jardins, Jardin la présentation à la presse du bilan des achats de végétaux (arbres, plantes, fleurs) et de services d'aménagement des jardins et terrasses par les Français en 2017 (issus du panel consommateurs

Kantar TNS pour VAL'HOR et FranceAgriMer). Cette séquence a été animée par Kantar TNS, en présence du Président de VAL'HOR et de la Directrice générale adjointe de FranceAgriMer, Véronique Borzeix.



RÉALISATION ET DIFFUSION D'ÉTUDES

SUIVI CONJONCTUREL DES MARCHÉS



Infographie fêtes de fin d'année, données 2016

Les résultats du second semestre 2017 du baromètre conjoncturel des entreprises du paysage qui s'est poursuivi confirment le retour à une situation plus favorable du secteur liée à un climat des affaires et à une confiance des ménages sous de meilleurs auspices accompagnés de conditions climatiques propices à l'activité des entreprises du paysage. Les données du panel consommateurs apportent un suivi conjoncturel de la consommation des foyers en arbres, plantes et fleurs. Elles permettent par exemple de connaître

« Il est essentiel de disposer le plus rapidement possible après une fête calendaire des données de consommation pour connaître la tendance de l'année. »

Dominique Boutillon - Horticultrice Les Serres de Pecarriere

la proportion d'acheteurs, le budget moyen, la répartition des achats de fleurs et plantes après une fête calendaire et comparativement à l'année précédente. Ces résultats sont présentés à travers des infographies réalisées par Kantar TNS (1^{er} mai, Saint Valentin, fête des Mères, fêtes de fin d'année). Une réorganisation du calendrier de diffusion des infographies fêtes calendaires est en cours afin de permettre aux professionnels d'accéder plus rapidement aux tendances quelques mois après l'événement calendaire.

VEILLE ET DIFFUSION D'INFORMATIONS

VAL'HOR répond régulièrement à des demandes d'informations chiffrées sur le marché de la part d'entreprises, de journalistes (presse généraliste et professionnelle), d'enseignants ou d'étudiants. Une veille quotidienne est menée sur les tendances de consommation, les sondages d'études consommateurs, les publications d'études scientifiques sur les bienfaits du végétal ou encore sur la presse française et étrangère spécialisée dans le végétal, le jardin et le pay-

sage. Les études pilotées par VAL'HOR associées à ce suivi de la filière et de son environnement nourrissent la newsletter hebdomadaire En Quête de Vert, désormais envoyée à 27 000 contacts (cf. lettres d'information page 47). De juillet 2017 à juin 2018, 45 numéros d'En Quête de Vert ont été diffusés ainsi que 3 dossiers : Tendances jardin 2018, Pinterest : des opportunités pour les fleuristes, L'horticulture en 2027.



Dossier « Pinterest : des opportunités pour les fleuristes »



ÉTUDES SECTORIELLES

Dans le cadre de sa mission de connaissance du marché, l'Interprofession finance en partie ou totalement des études « chiffres clés » réalisées tous les deux ans permettant de suivre le nombre d'entreprises, leur activité économique et l'emploi dans les secteurs de la filière.

■ Chiffres clés des jardineries

Les résultats de l'étude « chiffres clés des jardineries / graineteries » ont permis notamment de confirmer l'arrivée au stade de maturité du secteur avec un nombre de points de vente relativement stable ces dernières années.

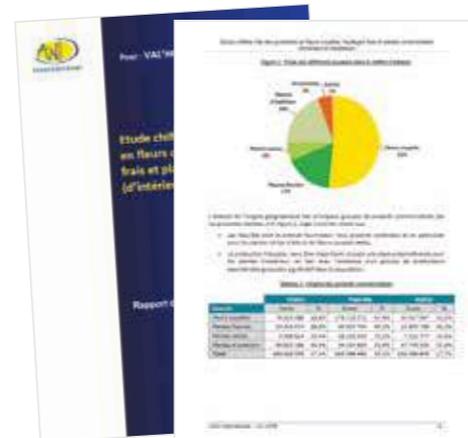


Rapport chiffres clés des jardineries (p. 10)

■ Chiffres clés des grossistes

Les résultats de la première étude des chiffres clés des grossistes en fleurs et plantes ont permis d'avoir un premier dénombrement de la profession selon un champ plus restreint que celui couvert par les statistiques publiques. Au final, cette enquête met en évidence l'existence de quelque 300 entreprises du commerce de gros en fleurs et plantes générant un

chiffre d'affaires de près de 800 millions d'euros et à l'origine de 2 500 emplois. L'étude fournit également des données sur l'orientation de l'activité des entreprises selon les groupes de produits, l'origine géographique des produits, les débouchés par circuit de distribution ou encore la répartition des ventes par zone géographique.



Rapport chiffres clés des grossistes (p. 1 et 6)

« Cette étude me permet de disposer de nouvelles informations parfois stratégiques pour notre secteur et nos activités. »

Fabien Camus - DG Groupe Bernard Camus



SYNERGIE ENTRE LES PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL

Bien se comprendre et renforcer le dialogue entre les familles, les métiers et les entreprises.

LES OUTILS D'INFORMATION

■ Site Internet et lettres d'information

Le site Internet www.valhor.fr répertorie les principales actions en cours ainsi que des informations sur la filière du végétal. Régulièrement, des newsletters sont envoyées pour faire connaître ces ressources :

- la lettre En Quête de Vert donnant des informations socio-économiques précieuses sur la filière est envoyée toutes les semaines par email,
- la lettre des labels et outils pour les entreprises, toute nouvelle, est envoyée chaque trimestre par email en fonction de l'actualité,
- la lettre d'information Val'hor Info, revue des actions de l'Interprofession, est

envoyée deux fois par an, par email et par courrier, à tous les professionnels du végétal.

* SITE INTERNET 2017-2018

31 429 VISITES



■ Twitter

VAL'HOR a fait évoluer sa présence sur les réseaux sociaux : sur Twitter, le compte @val_hor remplace le compte @valhor_eqdv qui était dédié principalement aux informations socio-économiques et sert aujourd'hui à communiquer aussi au quotidien sur les actions de VAL'HOR et de ses partenaires. VAL'HOR est par ailleurs présent sur LinkedIn.



🕒 PUBLICATION DES COMPTES

VAL'HOR publie ses comptes tous les ans sur son site Internet. Par souci de transparence envers les ressortissants, des annonces de cette publication paraissent dans la presse professionnelle (Fleurs de France, Jardineries, Espace Public et Paysage, Paysage Actualités, FNPHP infos, En vert et avec vous, Lien Horticole, LSA, FleursNews.net, jardinerie-animalerie-fleuriste.fr et www.secteurvert.com) qui permettent également de faire connaître les principales actions financées.



LES RELATIONS AVEC LA PRESSE PROFESSIONNELLE

La presse professionnelle joue un rôle important de connexion entre VAL'HOR et les entreprises du végétal. Chaque journaliste met en relation avec clairvoyance l'actualité de l'Interprofession et les préoccupations

des professionnels. Partenaire et membre de l'AJJH, l'Association des Journalistes du Jardin et de l'Horticulture, VAL'HOR partage les mêmes valeurs : ensemble on est plus fort et on va plus loin.

* **RELATION PRESSE 2017-2018**

32 COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE

5 ÉVÉNEMENTS PRESSE

645 ARTICLES VAL'HOR

LES SALONS ET ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS

VAL'HOR participe aux principaux salons professionnels de la filière pour aller à la rencontre des professionnels du végétal, leur faire connaître les actions conduites et recueillir leurs recommandations.



Stand de la FFAF à Novafleur Tours

■ Novafleur

Les 24 et 25 septembre 2017 à Tours

Ce rendez-vous des professionnels de la fleur qui attire 2 000 fleuristes est organisé tous les ans par Tours

Événements en partenariat avec le C2F (Club des Fournisseurs pour Fleuristes). VAL'HOR était présente aux côtés de la FFAF pour donner des informations sur le programme court « Mission : Végétal ».

■ Florevent

Les 8 et 9 octobre 2017 à Mulhouse

Les 25 et 26 mars 2018 à Bordeaux

Complémentaire au salon Novafleur, le salon Florevent, destiné aux professionnels du monde de la fleur se déplace dans toute la France.

L'Interprofession était présente aux éditions de Mulhouse 2017 et Bordeaux 2018 du salon régional Florevent qui ont réuni respectivement près de 700 et 1 400 visiteurs.



Stand de l'Interprofession à Florevent Mulhouse

■ Paysalia

Du 5 au 7 décembre 2017 à Lyon

VAL'HOR était présente à Paysalia 2017 qui a connu une fréquentation importante avec 24 000 visiteurs. Ce salon monte en puissance. C'est aussi la raison qui a conduit à renouveler l'opération du village Fleurs de France qui rassemble 37 entreprises de production sur un stand collectif de près de 600 m².



Village Fleurs de France à Paysalia Lyon

■ Salon du Végétal

Du 19 au 21 juin 2018 à Nantes

VAL'HOR était présente au Salon du Végétal de juin 2018 à Nantes. Le village interprofessionnel, qui a pris place dans l'espace production, a accueilli les fédérations membres et les partenaires : ASTREDHOR, Plante & Cité, FranceAgriMer, Excellence Végétale et aussi Végépolys et Hortis. Plusieurs espaces dédiés et animations ont été mis en place pour présenter notamment les programmes courts « Mission : Végétal » et les signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine et de l'éco-responsabilité. C'est donc au sein d'un espace ouvert, interactif et convivial que les 10 197 visiteurs du Salon ont été accueillis.



Village de l'Interprofession au Salon du Végétal Nantes, espace Labels et outils



Village de l'Interprofession au Salon du Végétal Nantes, espace Mission : Végétal



SYNERGIE ENTRE LES PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL



■ Jardins, jardin Du 31 au 3 juin 2018 à Paris

VAL'HOR a soutenu « le mercredi des pros », la journée réservée aux professionnels du végétal, en préambule du salon grand public Jardins, jardin. Elle a également organisé à cette occasion une soirée filière. Décideurs publics et privés, grandes entreprises, ont été conviés à échanger leurs convictions et réflexions avec les professionnels du végétal. Une centaine de personnes ont répondu présentes, et notamment quelques élus dont Mme Le Brun, vice-présidente de l'AMF et maire de Morlaix (cf. photo ci-dessus).



Mercredi des pros à Jardins, jardin



Soirée filière à Jardins, jardin



Benoît Ganem et Gautier Del Pia, animateur de « Mission : Végétal », remettent le trophée de l'enseigne végétale de l'année

■ Les Graines d'Or

VAL'HOR a participé à la 32^{ème} édition des Graines d'Or qui récompense les professionnels du secteur de la distribution spécialisée en produits de jardin, aux Assemblées Générales et congrès de fédérations membres ainsi qu'à de multiples manifestations autour du végétal.

DÉFENSE DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE



ACTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE



Tout au long de l'exercice annuel, la Présidence de VAL'HOR s'est attachée à représenter dignement la filière professionnelle devant les instances nationales et à défendre les principaux dossiers interprofessionnels. Cela a été notamment le cas dans le cadre de la promotion d'une filière de qualité, par la promotion des produits et savoir-faire. Un important travail a été conduit dans le cadre de la préparation de la loi ELAN pour donner place aux paysagistes concepteurs pour le dépôt des permis d'aménager.

VAL'HOR se mobilise aux côtés des autres interprofessions pour suivre la réglementation européenne et agir en faveur de notre filière. Le gouvernement a

lancé l'an dernier les États Généraux de l'Alimentation et le Président de la République a appelé les Interprofessions à se doter chacune de leur plan de filière. Les fédérations membres de VAL'HOR se sont mobilisées fin 2017 pour élaborer le plan de la filière horticole à cinq ans.

Sur le plan national, VAL'HOR a participé activement aux travaux des Conseils spécialisés Horticulture de FranceAgriMer pour suivre les politiques publiques menées par le ministère en charge de l'Agriculture au profit des entreprises. Il en est ainsi des travaux que FranceAgriMer conduit pour la filière : le cofinancement du Panel Consommateurs, l'observatoire national de la production

horticole, l'observatoire technico-économique, le financement de la modernisation des serres horticoles dans le cadre du Programme d'innovation d'avenir, et le financement de la R&D.

Pour chaque dossier qui le nécessite et à la demande des familles, VAL'HOR saisit le ministère concerné pour appuyer la défense des positions professionnelles partagées, particulièrement auprès des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé ou encore de la Cohésion des territoires ainsi qu'auprès du conseiller du Premier ministre chargé des enjeux agricoles.

🕒 RECONNAISSANCE DU MÉTIER DE PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Depuis la loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et du paysage, le métier de paysagiste concepteur est reconnu. C'est une disposition essentielle pour la filière que de disposer de cette reconnaissance pour engager une amélioration de la valeur tout au long de la chaîne. Avec cette même ambition, les travaux d'influence se sont poursuivis pour que les dispositions retenues par la loi Culture, Architecture et Patrimoine à propos du permis d'aménager permettent aux paysagistes concepteurs d'être en capacité de les déposer. C'est à la faveur de l'examen de la loi ELAN que le travail se poursuit auprès des parlementaires.



Plan, aménagement paysager à Niort



FONCTIONNEMENT

Pépinières Ogereau, certifiées Plante Bleue



ACCORD INTERPROFESSIONNEL



COTISATIONS



BUDGET



MOYENS HUMAINS



L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL

VAL'HOR est reconnue par l'État depuis le 13 août 1998 comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. La reconnaissance des interprofessions est prévue par le Code rural (Article L632-1 et suivants) et depuis 2013 au niveau communautaire par le règlement organisation commune de marché (OCM).

L'interprofession est constituée des organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin.

Ces organisations professionnelles ont négocié en 2015 un accord interprofessionnel triennal permettant le financement des actions collectives pour trois exercices (1^{er} juillet 2015 – 30 juin 2018).

Cet accord a été étendu par un arrêté du 27 novembre 2015. Son extension rend les mesures prévues par l'accord, la déclaration et le paiement de la cotisation, obligatoires pour tous les membres des professions représentées au sein de l'interprofession. Sont concernés par les dispositions de l'accord interprofessionnel tous les opérateurs qui exercent tout ou partie de leur activité dans le domaine de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, à savoir production, commercialisation, mise en œuvre (plantation, entretien, élagage, aménagement, utilisation...)

même accessoire ou occasionnelle de végétaux d'ornement, conception paysagère.

La cotisation ainsi recouvrée auprès de l'ensemble des professionnels de la filière concourt au financement des actions de promotion des produits et de valorisation des savoir-faire, de développement de labels et d'outils, de recherches, d'innovation, d'études économiques. Le rapport d'activité rend compte des actions menées du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

L'exercice écoulé est le dernier du présent accord.

Le 14 mars 2018, les dix familles ont conclu un nouvel accord interprofessionnel pour la période 2018-2021, ce nouvel accord permettra le financement des actions de l'interprofession pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021.



LES COTISATIONS INTERPROFESSIONNELLES



Dans le respect de l'accord interprofessionnel, tous les professionnels du végétal sont appelés à cotiser.

VAL'HOR a chargé deux partenaires de la collecte de la cotisation :

- La CCMSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole) pour les collèges production et paysage.
- Intrum Corporate pour le collège commercialisation.

intrum

Intrum Corporate est le nouveau nom de la société Ijcof avec laquelle VAL'HOR travaille depuis de nombreuses années. En juin 2018, Intrum s'est vu décerner par la CNIL le label « Gouvernance RGPD » attestant du respect des règles concernant les données personnelles.

Intrum Corporate assure l'envoi et le traitement des déclarations d'activité pour le collège commerce, pour les paysagistes concepteurs ainsi que pour les établissements des collèges production et paysage ne pouvant être appelés pour des raisons techniques par la CCMSA. Intrum effectue également l'envoi d'un courrier vers les employeurs des collèges production et paysage relevant de la MSA, indiquant le montant à déclarer via la DSN (Déclaration Sociale Nominative). Le centre d'appels

téléphoniques ainsi que les contentieux judiciaires sont assurés par Intrum.



Le taux de collecte pour le collège commercialisation est en légère progression à 83 % au 30 juin 2018 pour la cotisation 2017 appelée début 2018 comme pour les campagnes précédentes.

En 2017, les producteurs et paysagistes relevant de la MSA, ont vu la méthode d'appel évoluer pour la cotisation 2016. En effet, si pour les exploitants non-employeurs de main-d'œuvre, la méthode est restée la même, ce n'est pas le cas pour les établissements employeurs de main-d'œuvre. Le passage à la DSN implique désormais que les établissements concernés déclarent la cotisation une fois par an via leur logiciel de paie en même temps que leurs cotisations salariales. La mise en place de ce nouveau mode d'appel a engendré des complications pour tous les intervenants. Néanmoins, les montants de cotisations reçus par VAL'HOR au titre de 2016 et de 2017 se maintiennent.

Dans la phase de recouvrement, une majorité de dossiers se règlent à l'amiable entre VAL'HOR et les cotisants. À défaut d'accord certains font l'objet d'un jugement par les tribunaux. Sur les 3 dernières années, 98 % des jugements rendus ont été favorables à VAL'HOR. Ce taux reste stable depuis plusieurs années et il est à noter qu'il y a de moins en moins de procédures judiciaires donnant lieu à des jugements. Notons que des décisions récentes* confirment la régularité de la cotisation interprofessionnelle au regard des principes garantissant le droit de propriété. Le Cabinet Racine, conseil de VAL'HOR depuis sa création, intervient toujours afin de vérifier le respect des règles juridiques et apporte le cas échéant, son soutien aux avocats du réseau Intrum lors des contentieux judiciaires.

* Arrêt de la Cour de cassation n° 1342 du 30 novembre 2016 puis de la Cour d'Appel de Rouen sur renvoi après cassation n° 16/06239 du 20 juin 2018

📍 MA COTISATION SUR VALHOR.FR

Toutes les informations relatives à la cotisation et notamment **les informations pratiques et le guide de déclaration de la cotisation dans la DSN ont été mises à jour en 2018** dans la rubrique « ma cotisation ».



LE BUDGET

Si VAL'HOR ne bénéficie d'aucune subvention nationale de FranceAgriMer pour ses actions, VAL'HOR et FranceAgriMer ont formé un groupement de commande et financent chacun par moitié les travaux du panel consommateur Kantar-TNS.

Par ailleurs, VAL'HOR a répondu à deux appels à projets avec des partenaires européens sur les fonds de l'Union européenne pour la promotion des produits

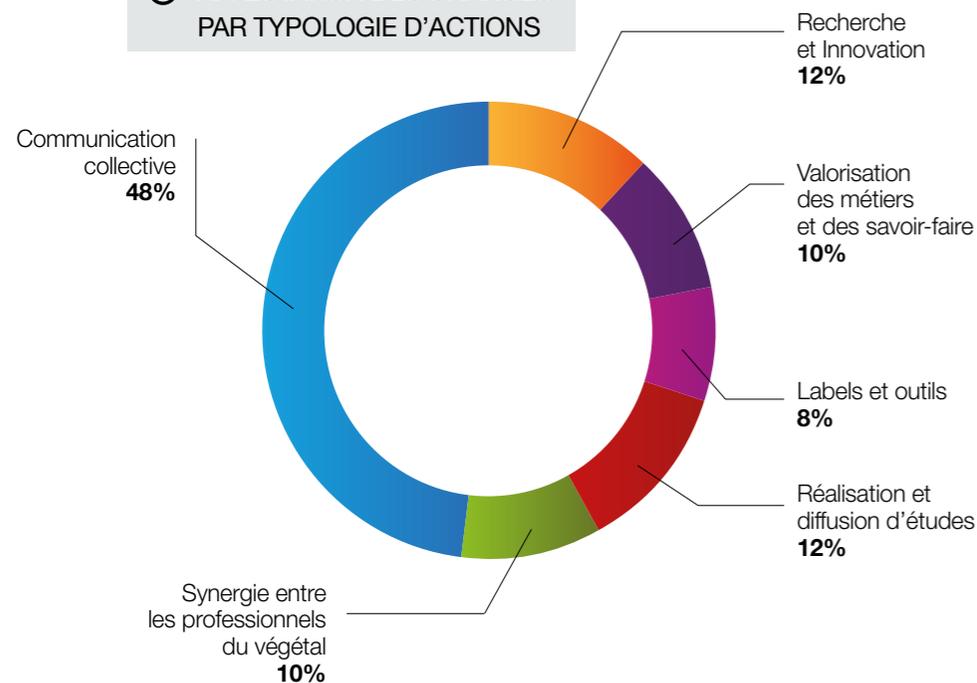
agricoles. Sur les deux projets déposés, le projet « Green cities for a sustainable Europe » porté par l'ENA (European nurserystock association) avec le parrainage de 7 organisations nationales européennes a été retenu. Ce programme est cofinancé à hauteur de 80 % des dépenses réalisées. À ce titre, VAL'HOR bénéficiera, via l'ENA, d'un soutien financier maximum de 336 000 € HT sur 3 ans (2018-2020).

La part des cotisations volontaires rendues obligatoires des professionnels de la filière compte pour plus de 94 % dans le budget global ; le reste étant constitué des participations volontaires des professionnels associés aux actions dont ils profitent directement.

*** Produits : 6 155 k€**
dont 5 813 k€ de cotisations

Charges : 6 114 k€

➤ AFFECTATION DES CHARGES PAR TYPOLOGIE D' ACTIONS



➤ CONTRÔLE

Dans un souci de transparence et d'efficacité, les comptes sont soumis à l'examen d'un cabinet d'expertise comptable extérieur et à l'audit d'un commissaire aux comptes. L'Interprofession est soucieuse du respect des formes de la commande en pratiquant les appels d'offres et les mises en compétition.

En tant qu'Interprofession, l'activité de VAL'HOR est soumise régulièrement au contrôle général économique et financier de l'État. En outre, toute la gestion de l'Interprofession est soumise de droit au contrôle inopiné de la Cour des comptes.

LES MOYENS HUMAINS DE FONCTIONNEMENT



➤ **160 BÉNÉVOLES**
10 ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES
9 COLLABORATEURS PERMANENTS

Membres du Bureau de VAL'HOR, octobre 2017. De gauche à droite sur la photo : François Pauly, Robert Farcy, Benoît Ganem, Mikael Mercier, Philippe Moinet, Emmanuel de Chaumont. Non présents sur la photo : Michel Audouy, Jean-Michel De Breyne, Philippe Feugère.

160 professionnels du végétal bénévoles, désignés par les 10 organisations professionnelles membres de VAL'HOR, initient, débattent, suivent et contrôlent les actions du programme interprofessionnel.

À leurs côtés, la délégation générale, constituée de 9 collaborateurs permanents, assure la mise en place et le suivi quotidien des actions décidées collégialement et prépare les travaux des instances interprofessionnelles.

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE ET LES COMMISSIONS OPÉRATIONNELLES

VAL'HOR dispose d'instances de gouvernance : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau. Ces instances ont produit 151 délibérations sur la période 2017-2018.

Le travail d'élaboration des projets d'actions et leur suivi sont assurés par les quatre commissions dédiées avec l'appui de la délégation générale.

Les commissions :

- La Commission du dialogue interprofessionnel et des actions communes (CODIAC)
- La Commission de la commercialisation et de la distribution horticole (CODHOR)
- La Commission des métiers du paysage (COMEP)
- La Commission interprofessionnelle du Conseil Stratégique de l'Innovation (CSI)

Sur le plan fonctionnel, les membres de la Commission « Finances & financement » s'assurent de la maîtrise budgétaire du plan d'action tandis que la Commission d'Appel d'Offres est saisie pour toute mise en compétition de prestataires.

Enfin, les Présidents de famille se sont réunis à huit reprises en format séminaire afin de convenir du nouveau cadre de gouvernance interprofessionnel, présenté au Conseil d'administration puis à l'Assemblée Générale, du nouveau programme d'actions 2018-2021, des objectifs définis dans le plan de filière et négocier les modifications à porter à l'accord interprofessionnel.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

VAL'HOR apporte son soutien à l'action de nombreux partenaires qui agissent pour la valorisation de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.



Pour le sapin de Noël à l'Élysée



Pour les relations avec les maires de France



Pour les concours du métier de fleuriste



Pour la recherche et l'innovation de la filière ornementale



Pour le Concours Innovert et le Salon du Végétal



Pour le programme « Green cities for a sustainable Europe »



Pour les signes officiels et interprofessionnels de la qualité, de l'origine et de l'éco-responsabilité



Pour la Semaine du jardinage pour les écoles



Pour la Semaine des fleurs pour les abeilles



Pour la recherche, l'innovation et les études en paysage



Pour le colloque scientifique, le prix de thèse et le grand prix de la rose



Pour la Semaine nationale des Hlm



Pour le concours Villes et Villages Fleuris et le fleurissement de la France



Pour les Olympiades des Métiers

Les partenaires institutionnels



Rapport édité par VAL'HOR - septembre 2018. Rédaction : VAL'HOR - Mise en page : Gulfstream communication.
Légendes couverture : Candidat Victoires du Paysage 2018 - Orly, Bouquet fêtes de fin d'année - Parole de Fleurs, Bocaplants, Episode n°88 Mission : Végétal, Pépinières France Pilté, Candidat Victoires du Paysage 2018 - Pessac, Pot Fleurs de France du Cannebeth, Tendances fleurs coupées - Chlorosphère, Pépinière Filippi.
Crédits photos intérieur : Sylvain Barthelemy/VAL'HOR, B. Derbord, Elisabeth Rull, Isabelle Cordier, Sensation!, L'Agence de Presse, Gnis, CNVVF, Gert Becker, Pépinières Chastel, Cannebeth, La Choletaise, Mokkie, SNHF, WorldSkills, FleurNews, Victoires du Paysage 2018/VAL'HOR, Shutterstock.
Impression : imprimerie LFT.



Imprimé avec des encres végétales sur papier certifié FSC.

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES MEMBRES DE VAL'HOR

COLLÈGE PRODUCTION



www.fnp hp.fr



www.felcoop.com



www.ufs-semenciers.org



www.coordinationrurale.fr

FLORALISA

Fédération des Libres-Services Agricoles



www.fnmj.com



www.ffaf.fr

COLLÈGE COMMERCIALISATION

COLLÈGE PAYSAGE



www.f-f-p.org



www.lesentreprisesdupaysage.fr



Val'hor

Les professionnels du végétal

VAL'HOR - l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage
reconnue par l'État par arrêté interministériel le 13 août 1998
44 rue d'Alésia 75682 PARIS Cedex 14 - www.valhor.fr - valhor@valhor.fr
Tél : +33 (0)1 53 91 09 09 - Fax : +33 (0)1 53 91 09 08